

**COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS
SANITAIRES, SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX**

MISES A DISPOSITION ET DISPONIBILITÉS

MISES À DISPOSITION

CAPN du 14 décembre 2017

Etablissement d'accueil - Fonction		Prénom	Nom	Etablissement d'origine	Conditions	
EHPAD de Nieul-sur-Mer (16 - Charente)	<i>Directeur Classe normale</i>	Daniel	CASSE	EHPAD de Tonny-Boutonne (16 - Charente)	1 an à/c du 01/12/2017 à 50%	
CGT Santé Action sociale, permanent syndical	<i>Directeur adjoint Hors classe</i>	Thomas	DEREGNAUCOURT	EPDSAE à Lille (59 - Nord)	3 ans à/c du 01/10/2017 à 75%	
EHPAD du Badbronn à Chatenois (67 - Bas-Rhin)	<i>Directeur Hors classe</i>	Philippe	BURTSCHER	EHPAD d'Andleau (67 - Bas-Rhin)	Renouvellement 1 an à/c du 01/01/2018 à 20%	
		<p align="center"><i>Le SMPS porte la vision des directeurs et des cadres hospitaliers, fidèle aux valeurs d'un service public de santé tourné vers l'avenir</i></p>			<p align="right"><i>commission administrative paritaire nationale des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et medico-sociaux ; mises à disposition</i></p>	<p>CAPN du 14 décembre 2017</p>